

DELIBERATION N° DE_290324_6
DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**Nombre de conseillers**

Séance du

29 mars 2024

Membres	10
Présents	08
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-neuf mars à 18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, , Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLEIX
Pouvoirs : M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Frédéric DUPLEIX

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 23 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Affectation des résultats
Budget Atelier 2023

Après avoir examiné le compte administratif du budget atelier, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	
Résultats de l'exercice	5 976.15 €
Résultats antérieurs reportés	22 349.70 €
Soit un total de	28 325.85 €

Investissement	
Résultats de l'exercice	-2 560.00 €
Résultats antérieurs reportés	10 560.97 €
Soit un total de	8 000.97 €

Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement	0.00 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement	
Compte 002 (recettes)	28 325.85 €
Investissement	
Compte 001 (recettes)	8 000.97 €

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND